



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Je mets mon bac brun au chemin!

Rivière-du-Loup, le 5 juillet 2017 - La Ville de Rivière-du-Loup invite chacun de vous à relever ce défi environnemental en participant activement à la collecte des matières organiques. Lorsque le moment de la collecte est venu, **j'y pense, je participe... je mets mon bac brun au chemin!**

Les matières organiques sont acheminées et traitées à notre usine de biométhanisation. Ce projet novateur constitue une première en Amérique du Nord et une avancée considérable pour notre collectivité. En participant tous, on pourra détourner 26 000 tonnes de déchets de l'enfouissement tout en produisant un fertilisant de qualité et près de 3 millions de mètres cubes de biocarburant par année.

« J'espère que chaque Louperivois fera sa part et que nous parviendrons, pas à pas, à faire en sorte que les matières organiques ne prennent plus le chemin de notre site d'enfouissement. C'est un geste important pour la collectivité, pour l'environnement, pour les générations qui nous suivent et c'est un choix payant, pour tous », déclare le maire Gaétan Gamache.

Pour Serge Forest, directeur général de la SÉMER, il ne manque que ce coup de pouce de la population pour faire tourner les installations à plein régime : « Notre usine est prête, parfaitement fonctionnelle, elle fournit déjà du compost et du méthane de grande qualité. Nous avons toutes les raisons du monde d'être fiers de ces installations uniques en Amérique, sinon au monde. À présent, notre usine n'attend que l'arrivée de matière organique en quantité suffisante afin de produire le biocarburant qui pourra alimenter les camions de transport. »

« En mettant votre bac brun au chemin, vous favorisez l'enrichissement de notre communauté, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec qui ne permettra plus l'enfouissement des matières organiques à partir de 2020. Alors, pourquoi ne pas prendre la bonne habitude dès maintenant! », explique Éric Côté, directeur adjoint du Service technique et du développement durable à la Ville de Rivière-du-Loup.

Accompagnement, formation, trucs et astuces

Cette matière est acceptée ou refusée? Dans quel bac dois-je mettre ça? Quoi faire en été pour limiter la venue d'indésirables? Vous avez des questions à ce sujet et voulez en connaître davantage sur les bonnes matières à déposer dans le bac brun, contactez le Service technique et du développement durable de la Ville de Rivière-du-Loup qui vous accompagnera (service-conseil gratuit). Ou encore, visitez le site internet **www.collectequicarbure.com** ou contactez la Ligne Info de Co-éco, en composant le 418 856-2628.

- 30 -

Source : David Lemelin, directeur
Service des communications
418 867-6706



MM. Éric Côté, directeur adjoint au Service technique et du développement durable, Frédéric D'Amours, propriétaire des marchés Richelieu D'Amours et participant à la collecte, Gaétan Gamache, maire, et Serge Forest, directeur général de la SÉMER